

# Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 10 février 2021 (en distanciel)

La Présidente déclare que le quorum est atteint, plus de 2400 votes, elle ouvre l'Assemblée générale.

Le Bureau de cette Assemblée Générale sera constitué du Bureau de l'OCCE du Gers.

La Présidente rappelle les différentes étapes de cette Assemblée générale très particulière puis qu'elle ne peut se tenir en présentiel suite au protocole sanitaire en vigueur.

- 1. Dès le 12 janvier 2020, dépôt sur le site internet départemental de tous les documents présentés habituellement à l'AG et nécessaires pour les votes.
- 2. Le mercredi 3 février 2021, webinaire de présentation de ces documents.
- 3. Entre le 3 et le 9 février, vote sur les différents rapports et des sujets à l'ordre du jour de l'AG électroniquement grâce à la plateforme nationale retkoop pour toutes les coopératives scolaires et sur une adresse électronique dédiée pour les adhérents individuels.
- 4. Aujourd'hui 10 février 2021, Assemblée générale en distanciel.

Elle rappelle ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Esther LOPES, Présidente de l'OCCE du Gers, accueille et remercie les personnes présentes à cette assemblée générale.

#### Excusés:

<u>Institutions et associations Amies : Mme MOREL, Inspectrice d'Auch Centre / ASH ; Mme AVEZAC Isabelle, Présidente Comité Unicef 32 ; Mme VACHER Chantal, Présidente des Francas du Gers</u>

Membres CA: Mme DUCUING Muriel, Mme FASSI Isabelle, M. BOYER Pascal, M. GUÉRIN Jean-Pierre.

#### Présents:

<u>Institutions et associations Amies</u>: M. TEUMA Pierre, représentant Fédération Nationale OCCE; M. AGELOU Sébastien, DDCSPP du Gers; M. CAZEAUX José, Président JPA 32; M. KOUYOUMJI Joseph, Délégué MAIF; M. RANCE Michel, Président de la Ligue de l'Enseignement; Mme RAMOUNET Emmanuelle, Animatrice Départemental Francas du Gers.

<u>Membres CA</u>: Mme CAYREL Laëtitia, Mme DULAUR Colette, Mme LOPES Esther, Mme MORLAN Laure, Mme SELIN Ingrid, Mme SEMPÉ Myriam, M. DESPAUX Laurent, M. JULLIEN Arthur.

<u>Membres</u>: 27 coopératives scolaires ont voté grâce à retkoop représentant 2 396 voix (21,3 %) plus 11 voix d'administratrices ou administrateurs. Le quorum étant dépassé (10 %) l'Assemblée générale a pu avoir lieu et délibérer normalement.

#### Rapport moral

La Présidente de l'OCCE du Gers, Esher LOPES, fait un rapide résumé du début de l'année scolaire 2019-2020 avec le couperet qui tombe le 12 mars 2020 : toutes les écoles, tous les établissements scolaires seront fermés à partir du 16 mars. S'en suit un long parcours où tout est à inventer

L'école a subi un changement en profondeur. Face à une situation inédite de confinement, les enseignants ont dû s'organiser en toute hâte, et revoir totalement leur façon d'enseigner. Quelle coopération, lorsque chacun est chez soi, derrière un écran ? Comment interagir et garder toutes ses attitudes et habitudes si naturelles dans un groupe ou en classe ? Et que dire des difficultés matérielles que nous avons tous rencontrées face à des familles

démunies ? Lors de la reprise en mai, les premiers bilans ont montré que les classes ayant des habitudes coopératives ont tout mis en œuvre pour assurer leur conseil de coop, des travaux de groupe...

La sortie du confinement avec une rentrée très, très progressive des élèves amène aussi son lot de problèmes nouveaux à gérer.

Notre association départementale a dû faire face à tous ces changements. [...] À partir de l'ensemble de ces constats, nous avons priorisé la mise en avant de notre pédagogie coopérative, afin de développer l'entraide entre les enseignants, entre les élèves, et éviter l'isolement en classe ou chez soi en cas de reconfinement.[...] [Aujourd'hui] L'actualité est certes peu réjouissante. L'atmosphère est anxiogène, et les perspectives d'avenir sont réduites. Pour beaucoup le moral est au plus bas, je pense notamment aux étudiants qui se retrouvent démunis, allant jusqu'au suicide pour certains. Un climat suspicieux se développe : le chacun pour soi se normalise, la frustration due aux contraintes sanitaires engendre des incompréhensions et du manque de civisme.

C'est dans ces moments difficiles où l'on manque de relations sociales, de sorties, de projets de classes découvertes, de projets coopératifs, de rencontres avec des auteurs ou des comédiens... que nous (OCCE) devons apporter le maximum. Comment être plus présent qu'avant, mais autrement, alors que l'environnement et les événements poussent chacun d'entre nous, enseignants, élèves, parents à nous concentrer sur l'essentiel? L'essentiel ne serait-il pas, aussi, dans la coopération, les échanges, la culture?

Je terminerai par cette citation de Kofi Annan : « La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat. »

<u>Vote</u>: Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

(Annexe 1: rapport moral complet)

### Rapport d'activité

Le nombre de coopératives a diminué, 187 au lieu de 189. Ceci est lié à la fermeture de certaines écoles à classe unique ou aux regroupements des classes des RPI sur une seule commune. Le nombre de coopérateurs est de 13 988 pour 14 0289 l'année précédente. Cette baisse est liée à la baisse démographique dans le département.

- Après cette présentation générale, Arthur Jullien notre animateur départemental, va mettre l'accent sur 3 projets qui ont été mis en œuvre durant l'année :
  Le stage de formation « Les langages comme outils de coopération » qui s'est déroulé dans les locaux de l'école de Lussan.
- Le projet Théâ. C'était une année particulière avec la représentation nationale qui devait avoir lieu près de Toulouse avec la participation de plusieurs classes du Gers (en juin, annulée). Catherine Verlaguet, l'autrice de l'année, est venue rencontrer des élèves avant le confinement.
- La Fête de la Science à Fleurance.

Une vidéo tournée dans la classe de Mme Stéphanie Beffeyte par Arthur Jullien nous présente, en situation, une des activités coopératives de cette classe tirée de l'agenda coopératif « Ceux qui comme moi... »

Vote : Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

(Voir Annexes 2 – A2a et A2b)

## Rapports financiers

Laure MORLAN nous présente le rapport financier élaboré par le Commissaire aux Comptes.

Le total des produits du siège départemental s'élève à 89 230,74 € alors que le total des charges est de 78 247,50 €. Le résultat de l'exercice est en excédent de 10 983,24 €.

Les données caractéristiques de 187 coopératives et foyers coopératifs consolidés sont les suivants :

Total des produits : 1 167 722,73 €
 dont subventions (741) : 234 672,87 €
 Total des charges : 1 004 307,20 €

- Résultat de l'exercice : **163 415,53** €

- Disponibilité au 31/08/2020 : **979 897,88** € (920 241,85 € pour les CRF agrégés et 59 656,03 € pour le siège)

Les disponibilités des comptes agrégés seront reportées sur les reports à-nouveaux des coopératives scolaires et celles du siège sur le fonds associatif de l'association.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées : « Il n'existe pas de convention réglementée ».

La trésorière explique que malgré cet excédent important, les finances de l'OCCE du Gers sont fragiles. L'excédent exceptionnel est dû aux circonstances (crises sanitaire) qui font qu'un certain nombre de projets (dont de dépenses) n'ont pu avoir lieu. Cette somme comprend aussi des fonds dédiés qui ne sont pas de véritables recettes.

#### Vote des différents rapports :

- Le rapport général du commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020 sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.
- L'affectation des résultats de l'exercice clos répartis comme suit, résultat du siège 10 983,24 € au fonds associatif et le résultat des coopératives sommées 163 415,53 € dans le report à nouveau, est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

(Voir annexes 3a, 3b et 3c)

#### Renouvellement des administrateurs

Liste des personnes renouvelables en 2020-21 : Mmes DULAUR Colette, FASSI Isabelle, VERGEZ Karine, SEMPÉ Myriam et M. JULLIEN Arthur.

Karine Vergez ne souhaite pas se représenter puisqu'elle a quitté le département du Gers.

Sont candidats pour être administrateurs ou administratrices de l'OCCE du Gers :

Sont élus à l'unanimité :

- DULAUR Colette,
- FASSI Isabelle,
- JULLIEN Arthur
- SEMPÉ Myriam

#### Projet du budget 2021-2022

Ce projet de budget a anticipé la baisse de la subvention nationale et a réduit un certain nombre de comptes charges. Compte-tenu du contexte sanitaire et malgré les baisses de subvention attendues pour les années suivantes le conseil d'administration vous propose de ne pas augmenter la cotisation de base par adhérent, la Fédération OCCE n'augmentant pas non plus la cotisation nationale.

- Tarif de base (école élémentaire) : 2,05 €/élève
- École maternelle (- 15 %) : 1,74 €/élève

#### 2D:

de 150 à 200 élèves
 de 200 à 300 élèves
 au-delà de 300 élèves
 168,10 €
 Adultes retraités ou n'ayant pas de classe
 15,00 €

<u>Vote</u>: Le projet de budget at le montant de la cotisation de base sont adoptés à l'unanimité. (voir Annexe 4)

# Projet d'activité 2021-2022

Les conditions sanitaires qui seront en vigueur en 2021-2022 n'étant pas connues, il est difficile de faire un projet d'activité précis. Des projets se continueront : Théâ (en format réduit si nécessaire), Écoles fleuries et jardinage, climat scolaire... Un nouveau projet devrait voir le jour à partir du stage de février sur les mathématiques et le sciences.

Le stage prévu cette année sur la coopération en mathématiques et sciences est reporté en 2021-2022.

# Contrôles de coopératives scolaires

Le tirage au sort sera réalisé lors du CA du 15 mars 2021.

La présidente Pour la secrétaire

Esther LOPES